

Cher-e-s membres de la section des Diablerets du Club Alpin Suisse,

Au cours de ces dernières années, beaucoup d'activités se sont fort bien déroulées cependant quelques situations requièrent des adaptations de nos statuts.

Une première proposition a été soumise à consultation auprès des présidents des commissions et groupes.

La proposition de modification révisée a été validée par le comité puis soumise au CAS Central qui l'a pleinement avalisée.

Le Comité souhaite que :

- ceux qui prendront la relève, soient exemptés d'aléas dommageables
- le Club puisse bien fonctionner, sans encombre, pour le bien-être de tous

Vous trouverez sur [le site de la section](#) les statuts proposés qui seront soumis à l'Assemblée Générale du 24 avril. Soulignés en rouge figurent les changements et dans la version avec commentaires, les raisons qui les ont suscités.

Pour que de nouveaux statuts puissent être acceptés, une majorité des 2/3 est requise.

Venez nombreux à l'AG du 24 avril afin de prendre part à cette démarche importante pour le Club et afin d'exprimer votre opinion.

*Le Comité*

PS : Les statuts actuels se trouvent sous « Information pour les membres » puis « Statuts et lignes directrices ».